

Avant-propos

Voici le premier fascicule d'une publication qui doit s'échelonner sur plusieurs années. Elle est l'aboutissement d'une enquête du Centre de Recherches Historiques de l'École Pratique des Hautes Études (VIe section) (1), dont l'initiative revient à Rosalba Davico, professeur à l'Université de Turin, qui avait consacré un mémoire à l'étude préliminaire des sources (2); à Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, et à François Furet, directeur du C.R.H., qui confièrent l'enquête à ses actuels responsables. Depuis le 1er janvier 1973, elle a été prise en charge, comme recherche coopérative sur programme, par le C.N.R.S.

Cette initiative se rattache à un ensemble d'enquêtes du C.R.H. dont l'objet était de traiter par l'ordinaire de grandes séries d'informations (sur l'anthropologie des conscripts, sur les dîmes, sur le catasto florentin, etc.). Il avait paru intéressant d'utiliser les listes des collègues électoraux du Premier Empire comme source massive et homogène de l'histoire de la société politique française au lendemain de la Révolution. Un document tel qu'on n'en retrouve plus l'équivalent au XIXe siècle avant les listes électorales de l'époque du suffrage universel, car les listes de l'époque censitaire ne sont ni aussi bien conservées, ni aussi riches.

Nous rendons compte par ailleurs, dans une autre publication, de la phase statistique de l'enquête. Le type d'informations contenues dans les listes des collègues électoraux permet en effet un traitement quantitatif. L'information existe à deux niveaux : celui de l'arrondissement et celui du département, ce qui autorisait, selon les données retenues et pour l'ensemble du "Grand Empire" (France et départements annexés), de choisir le niveau de traitement le plus adéquat. Le contenu du document offre

(1) Aujourd'hui École des Hautes Études en Sciences sociales.

(2) Classes dirigeantes et Classes subalternes : le cas du Piémont. État des sources pour une étude de la bourgeoisie européenne. Mémoire de l'E.P.H.E., VIe section. S.d.

en effet une grande variété de données quantifiables : sur l'état-civil (âge, situation de famille, nombre d'enfants), sur la fortune (estimation des revenus), sur la profession et sur les étapes des carrières (profession en 1789, fonctions pendant la période révolutionnaire, qualification à l'époque de l'établissement des listes). Le tout, enregistré sur bandes magnétiques selon la méthode Couturier, a été traité en Forcad B par Marcel Couturier et son équipe.

Mais dans le présent fascicule, il s'agit d'autre chose, où la statistique n'a point de part. Il a paru en effet nécessaire aux responsables de l'enquête de compléter cette première phase par un retour à l'étude non-statistique de réalisations plus limitées.

Après le chiffre, l'image. Après l'anonymat, les personnalités. Ni dictionnaire de biographies individuelles, ni curiosités d'antiquaire, ni who's who des mondainetés, ou semi-mondainetés, impériales. Mais une biographie en buste, et si possible en pied, de la dynamique sociale. Au-delà des modèles construits par l'analyse, retrouver les hommes et, à travers eux, préparer la définition des types. Au-delà du masque savant, retrouver le visage quotidien, et les singularités régionales, et des physiognomies multiples faire jaillir les traits communs.

La notabilité - notion vague, précisée par l'interférence de multiples variables - est une construction certes opératoire mais théorique. Dernière elle se cachent - plus ou moins et, par chance pour nous, plutôt mal - des notables, autrement dit des hommes. L'analyse statistique a permis de corrélérer l'ensemble des facteurs qui, conjugués, définissent l'identité collective d'une "population" spécifique, et de déterminer un ensemble de structures qui esquissent la sociologie historique du monde des notables. Ensemble indispensables à qui veut comprendre le mécanisme des sur-déterminations historiques, il ignore - et doit ignorer - les itinéraires individuels. Mais leur étude est le complément nécessaire de l'analyse quantitative - le bœuf sur le pain - dans la mesure où l'itinéraire individuel n'est jamais, à l'intérieur d'une structure politique et sociale donnée, un phénomène singulier, mais relève d'un type dont il importe de connaître la dynamique multiplicatrice. En fait le singulier, en histoire sociale, est toujours un singulier pluriel.

L'objet de cette tentative de "bio-typologie" sociale : les notables. Qu'est-ce à dire ? Ni ordre - notion renouée, sinon entièrement éteinte dans la société post-révolutionnaire; ni groupe socio-professionnel - objet traditionnel des prosopographies "élitistes"; ni masse, au sens que la sociologie électorale a donné à ce terme.

Disons-nous qu'il s'agit d'une "élite de masse" ? Antinomie verbale qui recouvre une grande réalité moderne : la définition de plus en plus diffuse de la notion d'élite. Ce terme, si incongru qu'il paraît, est en fait très sug-

gestif. Il rend compte de la dynamique sociale d'une élite - ici un corps électoral restreint qui monopolise sinon le pouvoir, du moins les fonctions politiques - en voie d'élargissement. Élite qui intègre et absorbe, non sans résistances ni omissions, tout ce qui parvient à répondre aux exigences du groupe par l'accès aux valeurs qu'il privilégie : illustration, capacités, fortune.

L'analyse statistique a défini les conditions d'appartenance au groupe, a permis d'en moduler la hiérarchie. La bio-typologie doit permettre de déterminer les filières majeures d'accès à la notabilité, à travers l'archéologie et malgré le secret - relatif - des biographies ou mieux, pour appliquer au social le vocabulaire de la psychologie et insister sur le caractère intimiste de certaines informations, des "anamnéses".

Les statistiques utilisaient des informations administratives quantifiables et éclairaient surtout la vie publique, en somme l'officiel : l'état-civil, la profession, - le revenu supposé. Ici apparaissent d'autres données, plus diverses et des tableaux à colonnes que celles des modèles imprimés et des tableaux à colonnes distribués par le ministère de l'intérieur, introduisant jusqu'à la vie privée au lieu de retracer seulement des carrières : réseaux de relations, patronages, chemins d'ascension sociale, indicateurs de personnalité... Ainsi se construit un nouveau matériau semi-élaboré et hétérogène. Et cette hétérogénéité - infirmité pour la statistique - devient ici un atout. Elle permet de pénétrer dans une autre dimension du social qui échappe à l'analyse quantitative. L'épaveur du chiffre en moins, mais la continuité des destins individuels en plus. Ainsi, après une définition de la notabilité, propose-t-on les matériaux d'une typologie des notables. Celle-ci éclairer notre groupe de référence d'un jour nouveau et permet de répondre à une question capitale. La statistique disait le pourquoi. Pourquoi est-on notable ? Parce qu'on appartenait à telle catégorie socio-professionnelle, parce qu'on s'inscrit à l'intérieur d'une "fourchette" économique ou fiscale... Il faut maintenant définir le comment. Comment devient-on notable ? Par quelles voies, selon quelles stratégies ? On voit bien qu'il ne s'agit pas ici - à la différence des biographies traditionnelles - de reconstruire des carrières linéaires. Mais de dégager, dans une histoire donnée, les schémas de la réussite. Quelles filières emprunte l'accès à la notabilité ? Quels sont les mécanismes du passage de la notabilité au pouvoir ? Voies réparables à travers la multiplicité d'informations fournies par la reconstruction des itinéraires personnels.

La constitution d'un tel "dictionnaire des notables" exigeait le rassemblement de compétences locales multiples et diverses. Le résultat s'en ressentira : négativement, par le manque d'homogénéité des documents; positivement, par la diversité des curiosités et des approches individuelles. L'équipe constituée regroupe les différents niveaux sociologiques de la recherche historique française : chercheurs professionnels des Universités - mais il n'y a pas d'universités partout -, conservateurs des Archives départementales, sociétés historiques locales. L'intérêt porté aux régions seront mieux couvertes que d'autres. Mais chacun, avec son génie propre, apporte à l'édifice une pierre matresse. On ne pouvait imposer ni un échelonnement rigoureux des délais, ni des règles uniformes de travail - ni même de rédaction des fiches - compte tenu de la diversité des formations et des aptitudes personnelles. La publication ne suit donc pas un ordre géographique ou - pourquoi pas ? - alphabétique. On a choisi, en fonction de l'avancement des travaux, d'en publier les résultats selon un ordre avant que possible régional. Le premier fascicule, outre qu'il retient deux départements du Sud-Est de la France, traite de pays amers au début de la Révolution (1790-1792).

Pour chaque département on a proposé un canevas que les chercheurs se sont efforcés de respecter. Dépourvument des sources de la bibliographie locale d'abord, et des sources d'archives. La série M des Archives départementales, importante, n'était pas utilisable partout car dans plus d'un cas il n'en existe pas encore d'inventaire. Les papiers de familles, soumis comme chacun sait à la chance d'heureuses découvertes. L'état-civil. La série Q, précieuse pour les ventes de biens nationaux et les déclarations de successions. Et, bien sûr, les notaires. Toutes ces sources n'ont pu être utilisées simultanément par tous les collaborateurs. Fallait-il, par perfectionnisme, retarder indéfiniment toute publication ? Nous avons choisi d'offrir, non pas une somme, mais un matériau à compléter. Et nous souhaitons que les lecteurs, mis en goût par notre contribution, apportent leur pierre à l'édifice pour une édition ultérieure plus satisfaisante.

Les objectifs assignés à chaque collaborateur, en dehors de toute grille systématique, ont gardé une certaine souplesse. Une fiche-type, telle que celle proposée par Michel Péronnet (1), ne convenait qu'à un chercheur isolé ou à une équipe très cohérente travaillant en laboratoire. On a

préférée suggérer quatre directions de recherche, un regrouperment en quatre séries d'informations :

- celles qui concernent l'état-civil et les carrières professionnelles, dans le but de préciser les indications schématiques des listes officielles;
- l'insertion dans une histoire familiale et dans un réseau d'alliances ou de parentés;

- la fortune (composition, localisation, origine) pour aller plus loin que les estimations préfectorales de revenus ou les évaluations abstraites des contributions;

- le cas échéant, la participation à une vie d'association, les activités et publications scientifiques ou littéraires, en un mot la vie socio-culturelle.

On aperçoit, par le choix de ces directions de recherche, que l'on a mis au centre de la notion de notabilité l'ensemble des moyens par lesquels peuvent s'exercer une emprise sociale, un rayonnement personnel. Par là on se démarque d'autres entreprises, celle de Georges Sir par exemple (1), qui se contentait de fournir un résumé détaillé des carrières, si l'on se rapproche du travail de Romuald Szramkiewicz (2).

La sélection des notables étudiés ici repose essentiellement sur l'utilisation de trois séries de listes :

- celles des trente plus imposés de chaque département, qui déterminent une élite de la fortune;
- celles des "notables propriétaires les plus distingués et par leur fortune et par leurs vertus publiques et privées" (3), qui, pour le début de l'Empire, fournissent un choix de notabilités combinant des critères complémentaires;

- celles des "personnes les plus marquantes" de chaque département, établies plus tard (c. 1809-1813), destinées à pourvoir au recrutement des présidents de canton et de collèges électoraux.

On aurait pu également utiliser les listes des familles appelées à contribuer à la formation des gardes d'honneur (1813), particulièrement riches en informations sur les familles, et les statistiques politiques et morales dressées sur les ordres de Fouché puis de Savary en 1809-1810. Mais les unes sont tardives; les autres ne sont conservées que dans un petit nombre de départements.

(1) Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814), 2 vol., Paris, 1934-1935.

(2) Les Régents et Censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire, Genève, 1974. Cf. particulièrement l'introduction de cet ouvrage.

(3) Vingt d'entre eux au moins devaient avoir une partie notable de leur fortune en biens nationaux.

(1) "Pour un renouveau des études biographiques : approches méthodiques", Actes du 91e Congrès national des Sociétés Savantes, Rennes, 1966 (1969), t. II, pp. 7-18.

L'étude biographique concerne plus particulièrement la troisième série qui présente l'originalité de n'avoir, pour ainsi dire, jamais été utilisée. Surtout, elle date de la maturité de l'Empire et exprime la conception la plus évoluée du pouvoir napoléonien en matière de notabilité, conception fortement marquée par le désir de "récupération" des élites anciennes, celles de la naissance; elles se rapprochent donc le plus de ce que seront les listes de notabilités sous la Restauration et, sans être en aucune façon une sélection objective de tous les types de notabilités possibles, elle élimine moins que les choix précédents un certain nombre de vieilles familles aristocratiques. Dans certains cas, les collaborateurs départementaux se sont efforcés de faire une analyse critique de ces listes, analyse qu'on publie en tête des notices. Enfin, nous pu- blions en annexe des tableaux départementaux regroupant par ordre alphabétique les membres des trois séries citées.

Selon les départements, tout le fichier, ou une partie seulement, aura fait l'objet de notices, plus ou moins détaillées selon les cas. La sélection est dans une certaine mesure empirique : dans certains départements, les sources défectueuses ne permettraient pas d'être exhaustif. En prin- cipe, les personnages retenus répondent au critère de la plus grande notabilité : les plus notables des notables, ceux dont la notoriété et l'influence politique et sociale étaient le plus étendues. Inutile d'insister sur les inégali- tés au sein de l'échantillon : la qualité de la notabili- té varie d'un département à l'autre. Certains départements sont très riches en gloires, d'autres sont les frontières renommées et la notabilité n'y franchit pas les frontiè- res locales. Cette régionalisation de la gloire mériterait du reste une étude, dont les listes des "personnes les plus marquantes" peuvent fournir le point de départ.

De ce dictionnaire d'un genre nouveau, il convient maintenant de définir l'usage. On n'évitera pas - on ne le souhaite d'ailleurs pas - les usages classiques, essentiel- lement le culte de la biographie pour elle-même. On atten- dra une curiosité banale pour les "grands ancêtres" et les gloires locales. Devrions-nous nous en défendre ? N'est-ce- pas une façon de nourrir la conscience historique du grand public cultivé ? La biographie reste le moyen d'accès favo- ri de la plupart des non-spécialistes à l'histoire.

Le plus important toutefois, c'est l'usage que les spécialistes pourront en faire. Ce dictionnaire doit être un matériau pour l'histoire. Sociale et politique. Le nota- ble est un relais entre le pouvoir et les masses. Ce pouvoir s'exerce par le truchement du notable, de son rayonnement et son emprise sur ses voisins, critiques de sa sélection. La société impériale, encore largement rurale, donne, dans ces

conditions, plus de chances au propriétaire qu'au manufac- turier. Le rayonnement se définit alors par la faculté de donner de l'emploi, par la densité des relations dans la localité, la région et au-delà, par la vulgarisation du savoir agronomique, par le prestige d'une présence ancienne. C'est ainsi que le notable tient les populations. Il est toutefois une autre question, tout aussi importante : com- ment le notable se situe-t-il par rapport au pouvoir ? S'il est notable d'arrondissement, il est choisi par tous les électeurs; par ses pairs seulement, et forcément parmi les plus riches, s'il est notable départemental. Quant au grand notable national, il est nommé par le pouvoir. C'est donc la représentation que le peuple s'en donne et l'image de marque "qu'il impose qui désignent le petit notable. En principe. Car il ne faut pas oublier le rôle du président du canton, nommé celui-ci, qui oriente les choix. Le poids du pouvoir se fait donc sentir, et parfois lourdement, dans la désignation des notables à tous les niveaux.

Au-delà de l'analyse écrite que ne fournit qu'une coupe en fin de parcours, occultant les étapes, ignorant les césures, passant sous silence les accidents de parcours, le dictionnaire de biographie sociale introduit la dimension diachronique et l'événement, dans une recherche qui se veut à la fois d'histoire et de sociologie. A la différence de l'histoire des masses, l'histoire des élites ne peut se fai- re qu'à coups de cas individuels. La biographie collective est la seule approche possible des groupes qui composent les classes dirigeantes. Les raisons de cette démarche sont évi- dentes. L'accès au pouvoir se fait selon des règles imprévi- sibles, hasardeuses, souvent singulières, qu'on ne peut sans risque ramener à un modèle unique, ou même à quelques modè- les. Il n'existe pas de lois, pas même de règles, tout au plus des recettes. Chacun suit sa voie propre, qui passe par l'accomplissement d'une évolution sur une ou deux générations, où les spécificités familiales et individuelles comptent beau- coup. Elles comptent d'autant plus qu'elles s'inscrivent ici en pleine période de révolution, où les schémas traditionnels ont été remis en cause, où il a fallu s'adapter. Comment, dans ces conditions, s'est effectuée la récupération des an- ciennes élites, comment a été surmontée la rupture révolution- naire ? L'accès au pouvoir met en jeu des facteurs complexes. La biographie collective est un préalable à un inventaire et à une normalisation.

Le présent dictionnaire, dans sa semi-élaboration, dans son inachèvement, est une contrainte en constituant le maté- riel. Plus largement encore, c'est l'ébauche d'un ouvrage de référence pour toute recherche spécialisée concernant par un biais quelconque la société des notables. Au-delà des "grands hommes", ou des corps professionnels (militaires, magistrats...),

objets traditionnels des dictionnaires biographiques, si j'ose ici l'occasion de saisir une "élite" beaucoup plus large, et répondant plus justement à la définition des modernes classes dirigeantes.

Louis Bergeron

Guy Chaussinand-Nogaret

Alain Maureau est secrétaire général adjoint de la Chambre de Commerce de Vaucluse. Il s'est déjà fait connaître par de nombreux articles concernant tous les aspects de la France napoléonienne.

Mme Germaine PEYRON-MONTAGNON, lauréate de l'Académie française, est l'auteur de nombreux articles et ouvrages concernant l'histoire de Tournon et du Vivarais.

V A U C L U S E